

Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR)
Accès entreprise Québec (AEQ)
2024-2025

Mis à jour : juillet 2024



Table des matières

1. MISE EN CONTEXTE	4
2. LE DIAGNOSTIC	5
3. LE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES.....	6
3.1 Cadre d'intervention	6
3.2 Les objectifs et les axes d'intervention d'AEQ	6
3.3 Les enjeux.....	8
3.3.1 Enjeu 1 : Cerner les besoins des entreprises et mettre en valeur les services des partenaires de la région de la Baie-James	8
3.3.2 Enjeu 2 : Simplifier l'accès aux programmes et services aux promoteurs de la Baie-James.....	10
3.3.3 Enjeu 3 : Accompagner les entreprises de la Baie-James dans les enjeux actuels.....	11
3.3.4 Enjeu 4 : Améliorer la résilience des entreprises face à la rareté de la main-d'œuvre et à la réduction ou fermeture des services dans la région.....	13
3.3.5 Enjeu 5 : Maintenir les services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la région.....	14
3.4 Activités connexes	14
4. DESCRIPTION DES POSTES	16
4.1. Conseiller aux entreprises.....	16
4.2. Rôles et responsabilités.....	16
4.3. Qualifications, compétences et attitudes requises	17
5. CONCLUSION.....	18
ANNEXE	19
Annexe A - Diagnostic synthèse	19
Annexe B – Composition du comité aviseur	29

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEQ	Accès entreprise Québec
ARBJ	Administration régionale Baie-James
GREIBJ	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
IQ	Investissement Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
PIAR	Plan d'intervention et d'affectation des ressources
SADC	Société d'aide au développement des collectivités

1. MISE EN CONTEXTE

En action depuis 30 ans, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ), sous sa forme actuelle, a été instituée par l'article 21.5 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* en 2014. L'ARBJ est l'organisme compétent en matière de développement régional agissant pour les personnes qui résident sur le territoire de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami ainsi que pour les personnes autres que les Cris qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ). L'ARBJ est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec pour toutes questions relatives au développement régional et pour identifier les solutions les plus appropriées à la région. Elle soutient la concertation des partenaires et établit des ententes avec les ministères et organismes gouvernementaux en vue d'exercer certains pouvoirs et responsabilités quant à la mise en œuvre de priorités régionales et pour adapter les actions et les programmes gouvernementaux aux particularités régionales.

Située à plus de 800 km au nord de Montréal, la Baie-James est notamment reconnue pour l'importance de son industrie minière et forestière, l'exploitation des ressources naturelles représentant l'assise économique de la région¹. En effet, le territoire produit environ 50 % de l'hydroélectricité québécoise², représente plus de 15 % du bois récolté et environ 40 % des investissements totaux du secteur minier du Québec³.

De plus, plusieurs entreprises offrent une panoplie de services afin de répondre aux besoins des grandes entreprises et offrir des services à la population, participant ainsi à la diversification économique du territoire. La région se distingue aussi des territoires isolés ou éloignés du Québec en raison de sa faible densité démographique, de son éloignement des grands centres urbains, de l'isolement des communautés et par sa forte dépendance économique envers la grande industrie qui exploite les ressources naturelles⁴.

C'est dans ce contexte que la mission de l'ARBJ, dans le cadre des mandats conférés par le gouvernement du Québec, consiste à concerter les forces du milieu afin de soutenir les élus dans la planification et la réalisation d'une vision. Du même coup, elle encourage la mise en place d'actions locales et régionales qui favorisent le développement économique et social à la Baie-James. C'est dans un esprit de collaboration avec les autres acteurs publics et privés présents sur l'ensemble du territoire que l'ARBJ participe à l'essor de la qualité de vie des résidents de la Baie-James. Elle soutient également la réalisation de projets d'affaires favorisant la diversification de l'économie régionale. En ce sens, l'ensemble des équipes de développement économique et de développement social est engagé dans un objectif commun d'ériger une

¹ [Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Nord-du-Québec - Portrait régional \(2019\)](#)

² [Hydro-Québec, Hydro-Québec Production \(2021\)](#)

³ [Institut de la statistique du Québec, L'investissement minier au Québec en 2019 \(2020\)](#)

⁴ [Ministère de l'Économie et de l'Innovation \(2019\)](#), *op. cit.*, p. 7

collectivité unie, attractive, innovante et entreprenante. Elles assurent ainsi la vitalité du territoire et la pérennité de l'ensemble de la région qu'elle souhaite développer et qu'elle a choisi d'habiter.

C'est dans cette optique que viennent se greffer les services offerts dans le cadre du programme Accès entreprise Québec (AEQ) à l'ARBJ. Visant à standardiser, uniformiser et simplifier l'accès aux différents services et programmes disponibles pour les promoteurs, les nouvelles ressources travaillant au sein de l'ARBJ participent ainsi à l'accompagnement et l'essor des différentes entreprises de la région de la Baie-James.

2. LE DIAGNOSTIC

Nous avons inclus dans [l'Annexe A](#) les divers éléments relatifs au tableau fourni par AEQ afin d'être en mesure d'établir un diagnostic synthétisé des principales caractéristiques du milieu. Les principaux éléments présents dans cette annexe sont les suivants :

- L'ARBJ a une mission, une vision et des valeurs bien définies qui s'inscrivent dans son mandat général et ses actions quotidiennes avec l'ensemble de ses partenaires, ainsi que des acteurs et des communautés d'Eeyou Istchee Baie-James;
- La répartition des tâches et des mandats au sein de l'équipe de développement économique de l'ARBJ est bien définie. L'équipe participe autant à la mise en valeur de l'organisation et de ses services que de celui des partenaires présents sur le territoire;
- L'ajout de deux ressources, dans le cadre de la mise en place du service AEQ, permet non seulement d'offrir un service de référencement à temps plein pour les promoteurs et les entreprises de la Baie-James, mais également de déployer des efforts et des stratégies qui avantageront la transformation numérique des commerçants et des entrepreneurs et améliorera leur présence en ligne, ce qui favorisera le rayonnement de la Baie-James;
- En 2021, une série de rencontres a été tenue avec les différentes organisations présentes à la Baie-James qui œuvrent au développement économique. Sous forme d'accompagnement, d'offre de formation ou encore en étant mandataire de programmes de financement divers, ces rencontres avaient comme but premier de faire connaître le réseau AEQ et l'offre de service, mais aussi de coordonner les actions des ressources déjà existantes sur le territoire et s'assurer de combler les trous de services. Les ressources AEQ se sont engagées à adapter leur offre de service afin de bonifier les services offerts actuellement aux entreprises;

- En 2024, l'offre de service est toujours en constante bonification et adaptation, car les conseillers AEQ tendent à incorporer d'autres enjeux d'actualités et permettre aux entreprises de la région d'en bénéficier. Par exemple, la transformation numérique, la cybersécurité, le développement durable, les ressources humaines, le déclin démographique, le manque de services et le transfert d'entreprise sont aujourd'hui des enjeux de taille pour toutes entreprises voulant assurer sa pérennité.
- Bien que les futurs entrepreneurs reconnaissent la présence de diverses formes d'aide aux différents paliers de gouvernement, un manque à gagner demeure dans le rayonnement de ces dernières. Ainsi, en phase avec les données présentes dans l'indice entrepreneurial de la région, les services AEQ participeront à valoriser les services et programmes disponibles afin de répondre à ce besoin.

3. LE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTION DES RESSOURCES

3.1 Cadre d'intervention

Le plan d'intervention et d'affectations des ressources (PIAR) se veut une façon d'orienter les actions des ressources AEQ à l'ARBJ afin d'agir en complément des ressources actuellement en place. À noter que toutes les actions présentes dans le PIAR visent à permettre de bonifier l'offre de service existante, afin de renforcer les services d'accompagnement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises de la région, tout en cherchant à augmenter la collaboration avec les partenaires du milieu et les autorités gouvernementales. Ces actions s'inscrivent en continuité avec les objectifs du programme.

3.2 Les objectifs et les axes d'intervention d'AEQ

AEQ propose des objectifs à atteindre et des axes d'intervention spécifiques que nous avons décidé de nous approprier dans le déploiement des objectifs du PIAR et des actions qui les accompagnent. Le tableau 1 reproduit ces objectifs et axes d'intervention auxquels nous nous référerons dans notre plan spécifique développé à l'ARBJ.

Tableau 1. Objectifs et axes d'intervention d'AEQ

Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ
<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les services aux entreprises; 2. Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises agissant sur le territoire de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami et dans les localités de Radisson, Valcanton et Villebois situées sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James; 3. Donner accès à des services comparables sur le territoire; 4. S'assurer que les entreprises peuvent se déployer et atteindre tout leur potentiel. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires; 2. Créer une fiche de mise à jour afin de Référencer aux ressources, programmes et services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.); 3. Intervenir à l'échelle de la Baie-James par une présence physique récurrente afin de permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs; 4. Collaborer avec les différentes ressources et partenaires présents à la Baie-James pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance d'où la création d'un groupe de concertation des conseillers et intervenants auprès des entreprises; 5. Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance; 6. Contribuer à faciliter les démarches de financement concernant les projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux leur étant dédiés; 7. Dynamiser l'économie locale de la Baie-James par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

3.3 Les enjeux

Dans le cadre des réflexions et des différentes rencontres de l'équipe avec les différents partenaires régionaux, certains enjeux majeurs ont pu être dégagés :

1. Cerner les besoins des entreprises et mettre en valeur les services des partenaires de la Baie-James;
2. Simplifier l'accès aux programmes et services aux promoteurs de la Baie-James;
3. Accompagner les entreprises de la Baie-James dans les enjeux actuels;
4. Améliorer la résilience des entreprises face à la rareté de la main-d'œuvre et à la réduction ou fermeture des services dans la Baie-James;
5. Maintenir les services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la Baie-James.

Ces enjeux sont reliés aux différentes actions du PIAR et ont été avalisés par le comité consultatif (voir [Annexe B](#) pour la composition) le 5 septembre 2024.

3.3.1 Enjeu 1 : Cerner les besoins des entreprises et mettre en valeur les services des partenaires de la Baie-James

Pour faciliter la relance des entreprises à la suite de la COVID-19 ainsi que des feux de forêt survenus à l'été 2023 et pour répondre à d'autres enjeux présents à la Baie-James, identifiés à travers un sondage produit par la firme Léger à l'hiver 2021, notamment à l'égard de la disponibilité des options de financement pour les entreprises et l'enjeu de la reprise entrepreneuriale, les ressources AEQ et le comité consultatif ont jugé pertinent de prendre contact avec les entreprises du territoire. Le but ici est certes d'obtenir un portrait global de la situation, mais davantage de mieux cerner les besoins spécifiques de chaque entreprise, d'offrir un accompagnement particulier sur l'ensemble du territoire et de s'assurer de prendre en compte les réalités vécues par les entrepreneurs des localités plus éloignées de la région.

À cet effet, cette façon de fonctionner permettra par ricochet de participer au rayonnement et à la mise en valeur des services des différents partenaires présents sur le territoire de la Baie-James en promouvant l'offre de service et les opportunités déjà existantes sur le territoire et combler le manque, s'il y a lieu, par celle offerte à l'échelle provinciale et fédérale.

C'est dans ce contexte que l'ARBJ continuera à se consacrer à la prise de contact et l'accompagnement direct des entreprises de la Baie-James. Cet accompagnement se fera dans un effort constant de complémentarité avec les autres partenaires. Le tableau 2 présente les actions et activités mises en place afin de répondre à cet enjeu.

Tableau 2 : Enjeu 1 : Cerner les besoins des entreprises et mettre en valeur les services des partenaires de la Baie-James

Enjeux	Activités mises en place	Échéance	Indicateur de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Réalisations
1. Cerner les besoins des entreprises et mettre en valeur les services des partenaires de la région	1. Promouvoir l'offre de service AEQ et des partenaires auprès des entreprises axées sur la découverte des besoins et l'accompagnement ponctuel.	En continu	1. Nombre d'entreprises rencontrées annuellement (un minimum de 50 entreprises) 2. Nombre d'interventions réalisées auprès d'entreprises	Ce premier enjeu permettra d'arrimer les besoins en programmes et services des entreprises et promoteurs de la région à l'intervention AEQ	2, 3 et 4	1, 2, 3, 4 et 7	
	2. Organiser une tournée régionale à travers les villes, municipalités et localités de la Baie-James afin de réaffirmer notre présence et programmes aux entreprises.	Annuelle	1. Nombre de villes, localités parcourues 2. Nombre d'entreprises rencontrées				
	3. Organiser des activités de mentorat d'affaires au profit des entreprises et entrepreneurs de la région. Ex. : Mon commerce en ligne	Annuelle	1. Nombre d'entreprises et d'entrepreneurs mentorés (minimum de 5 entreprises)				
	4. Maillage et synergie avec les différents partenaires en développement présents dans la région par la création d'un groupe LinkedIn.	En continu	1. Nombre d'interactions avec les partenaires 2. Nombre de référencement				

3.3.2 Enjeu 2 : Simplifier l'accès aux programmes et services aux promoteurs de la Baie-James

Cet enjeu fait partie intégrante du mandat des ressources AEQ et découle directement d'un des objectifs primaires de la démarche de ce programme. De plus, cet enjeu s'inscrit en relation avec le précédent et vient appuyer à la fois la démarche d'accompagnement des entreprises et la mise en valeur des services à l'échelle régionale puis aux autres paliers. Dans un premier temps, les actions et activités mises en place visent à simplifier les recherches des intervenants d'AEQ dans le cadre de leur travail d'accompagnement, mais aussi ceux des autres partenaires régionaux avec qui les promoteurs et entreprises entrent en contact, par la mise sur pied, notamment d'un répertoire des services, aides techniques et programmes de financement existants. En ce sens, ces activités participeront à une meilleure coordination entre l'ARBJ et ses partenaires.

En complémentarité, les ressources AEQ s'attarderont aussi à la mise à jour du répertoire des entreprises présent sur le site Web de l'ARBJ pour permettre à la fois de faciliter la prise de contact avec elles, la communication des futures opportunités de financement en fonction des secteurs d'activités ainsi que leur rayonnement à l'échelle régionale auprès des partenaires et de la population. Ultiment, l'ARBJ et les ressources AEQ visent à ce que les entreprises s'approprient ce registre et que sa mise à jour annuelle soit facilitée par la participation de ces dernières à l'exercice.

Tableau 3 : Enjeu 2 : Simplifier l'accès aux programmes et services aux promoteurs de la Baie-James

Enjeux	Activités mises en place	Échéance	Indicateur de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Réalisations
2. Simplifier l'accès aux programmes et services aux promoteurs de la Baie-James	1. Mise à jour d'une fiche Excel incluant la liste des intervenants en développement économique.	En continu	Nombre de programmes mis à jour dans le fichier Excel	Ce deuxième enjeu a pour objectif de rapprocher les programmes et services en vigueur vers les entreprises et promoteurs de la région	1 et 3	1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7	
	2. Tenir à jour la base de données des entreprises de l'ARBJ.	En continu	Nombre d'entreprises mis à jour dans le fichier Excel				
	3. Rédaction de divers documents d'informations spécifiques sur des enjeux relatifs à l'entrepreneuriat et la gestion d'une entreprise. Ex. : Infolettres, publications sur les réseaux sociaux.	Trimestrielle	Nombre de documents rédigés et diffusés				
	4. La participation aux activités en lien avec les entreprises.	Annuelle	Nombre d'activités effectuées				

3.3.3 Enjeu 3 : Accompagner les entreprises de la Baie-James dans les enjeux actuels

L'accompagnement des entreprises de la Baie-James fait également partie intégrante du mandat des ressources AEQ de l'ARBJ, mais celles-ci y ajoutent une particularité qui est de prendre en compte les nouveaux défis vécus par les entreprises et de les accompagner en mettant sur place des activités ou actions pouvant réduire l'impact de ceux-ci. Ainsi, elles s'attèleront tout d'abord à mettre à jour le guide de référence permettant aux promoteurs, entreprises et entrepreneurs d'être informés des différentes aides et offres de financement qui s'offrent à eux pour la mise sur pied et la réalisation de leurs projets entrepreneuriaux. Les ressources AEQ seront consacrées aux activités et projets découlant de cet enjeu.

Le tableau 4 ci-dessous présente la liste de ces derniers.

Tableau 4 : Enjeu 3 : Accompagner les entreprises de la Baie-James dans les enjeux actuels

Enjeux	Activités mises en place	Échéance	Indicateur de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Réalisations
3. Accompagner les entreprises de la Baie-James dans les enjeux actuels.	1. Sensibiliser les entreprises sur les enjeux actuels (transformation numérique, développement durable, ressources humaines et entrepreneuriat).	En continu	Nombre d'entreprises rencontrées (interventions)	Ce troisième enjeu permettra de renforcer la résilience des entreprises de la région et de les préparer aux défis actuels et futurs	2, 3 et 4	1, 3, 6 et 7	
	2. Effectuer une mise à jour des programmes et services disponibles pouvant répondre à ces enjeux.	En continu	Nombre de programmes et services mis à jour				
	3. Offrir un accompagnement aux entreprises et promoteurs tout en les mettant en contact avec les bonnes ressources.	Annuelle	Nombre d'entreprises et promoteurs accompagnés dans leur projet (un minimum de 20 entreprises)				
	4. Référer les entreprises intéressées par un diagnostic numérique et l'implantation de technologies numériques (collaboration avec les services IQ pour un audit industrie 4.0).	Annuelle	Nombre de demandes des entreprises (au moins une entreprise)				
	5. Organiser des webinaires ou activités d'informations afin d'apporter les connaissances et solutions aux entreprises de la région. Ex. : webinaire et 5 à 7.	Annuelle	Nombre de webinaires ou activités d'informations organisées				

3.3.4 Enjeu 4 : Améliorer la résilience des entreprises face à la rareté de la main-d'œuvre et à la réduction ou fermeture des services dans la région.

Cet enjeu fait donc partie des nouveaux défis vécus par les entreprises et relève en grande partie de leur désir de faire face au manque de main-d'œuvre criant, mais également à leur capacité d'adaptation face à cette situation vécue par tous. La conséquence directe de cet enjeu s'avère être la fermeture ou la réduction des heures de services. L'impact de cet enjeu se ressent sur le dynamisme économique et l'occupation du territoire.

Les conseillers AEQ se chargeront de trouver des pistes de solutions pour les entreprises ou promoteurs de la région que ça soit par du référencement ou des formations permettant d'améliorer l'embauche et l'intégration des nouveaux employés, mais plus encore leur rétention.

Tableau 5 : Enjeu 4 : Améliorer la résilience des entreprises face à la rareté de la main-d'œuvre et à la réduction ou fermeture des services dans la région

Enjeux	Activités mises en place	Échéance	Indicateur de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Réalisations
4. Améliorer la résilience des entreprises face à la rareté de la main-d'œuvre et à la réduction ou fermeture des services dans la région	1. Concerter le milieu afin de déceler les besoins en RH et les mettre en relation avec les bonnes ressources afin d'améliorer l'embauche et la rétention des entreprises en matière de ressources humaines.	En continu	Nombre d'entreprises rencontrées (interventions)	Ce quatrième enjeu vise à consolider les acquis des entreprises tout en renforçant leur capacité à recruter et surtout retenir la main-d'œuvre	2 et 4	3 et 7	
	2. Augmenter et améliorer la qualité de services en favorisant l'intention entrepreneuriale.	En continu	Nombre de programmes et services mis à jour				

3.3.5 Enjeu 5 : Maintenir les services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la région.

L'objectif de cet enjeu ici est principalement de maintenir et consolider les services déjà existants dans la région, mais de favoriser également le développement de ceux-ci et la création de nouveaux services jugés essentiels et de proximité de sorte à éviter ou freiner le déplacement des populations vers d'autres lieux. En effet, l'occupation dynamique d'un territoire passe à la fois par le sentiment d'appartenance, l'accueil de nouveaux services et de nouvelles populations afin à redynamiser l'économie locale et l'essor de la région.

Les ressources AEQ travailleront conjointement avec les différents partenaires régionaux et les différents outils à leur disposition afin d'assurer la vitalité du territoire.

Tableau 6 : Enjeu 5 : Maintenir les services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la région

Enjeux	Activités mises en place	Échéance	Indicateur de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Réalisations
5. Maintenir les services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la région	1. Favoriser le développement de services de proximité et essentiels	En continu	Nombre d'entreprises accompagnées	La réalisation de ce cinquième enjeu vise à réduire la distance sociale entre les différents acteurs de développement de la région	2, 3 et 4	7	
	2. Aider et assurer à la pérennité des entreprises offrant déjà des services de proximité et essentiels dans la région	En continu	Nombre d'interventions réalisées				

3.4 Activités connexes

Se tenant en parallèle et s'inscrivant en corrélation avec les trois enjeux identifiés précédemment, les activités connexes font référence ici aux formations obligatoires auxquelles doivent se soumettre les ressources d'AEQ, ainsi qu'à la reddition de comptes annuelle qui accompagne les activités inscrites dans ce PIAR et sa mise à jour afin de l'adapter aux enjeux régionaux, mais aussi aux enjeux soulevés par le comité consultatif.

Une partie du temps des deux ressources sera consacrée à la réalisation de ces activités dans le cadre des activités AEQ à l'ARBJ. Le tableau 7 présente les activités connexes réalisées par les ressources d'AEQ.

Tableau 7 : Objectifs et activités mises en place pour y répondre

Activités connexes reliées au réseau AEQ									
Objectifs	Tâches	Activités mises en place	Échéance	Indicateur de performance	Commentaires	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Objectifs et obligations de la Convention AEQ	Réalisations
Améliorer la qualité des services offerts aux entreprises de la Baie-James et assurer une reddition de comptes	17	Participer à diverses formations offertes aux ressources AEQ	Annuelle	Reddition de comptes annuelle	Minimum de deux activités de formation par année	2	6,7	Objectif 1 - Volet administratif Objectif 1 - Volet projets	
	18	Rédaction et dépôt de la reddition de comptes annuelle	Annuelle		Dépôt de la reddition de comptes au 15 mars de chaque année		2,7		
	19	Participer et collaborer au processus d'évaluation des programmes du MEI	Annuelle		Section dans la reddition de comptes annuelle		5,6		
	20	Rencontres du comité consultatif concernant le suivi des activités entourant les actions des ressources AEQ	Bisannuelle	Deux rencontres annuelles pour le comité consultatif	4,7				
	21	Rédaction des rapports et des documents de mise au point du PIAR	Bisannuelle	Rapport bisannuel présenté au comité consultatif	2,7				

4. DESCRIPTION DES POSTES

Pour répondre aux différentes tâches énumérées précédemment et pour se donner la latitude nécessaire, l'ARBJ a défini les deux postes de conseiller selon un cadre assez général, mais a visé l'embauche de deux ressources complémentaires.

4.1. Conseiller aux entreprises

Les personnes retenues auront comme mandat d'analyser, de collaborer et d'élaborer la mise en œuvre d'initiatives structurantes pour l'économie locale et régionale en offrant un accompagnement spécialisé auprès des entrepreneurs et partenaires du milieu. Ils devront aussi connaître et comprendre les services en entrepreneuriat ainsi que les acteurs du développement économique qui sont accessibles pour les entreprises de la Baie-James. Finalement, ils devront contribuer à stimuler l'entrepreneuriat et à soutenir la création, l'implantation, l'attraction ou le développement d'entreprises de différents secteurs économiques.

4.2. Rôles et responsabilités

- Rencontrer et conseiller les promoteurs et les entreprises afin de faciliter leurs démarches dans les différentes phases de vie d'une entreprise (prédémarrage, démarrage, expansion, consolidation et relève d'entreprise), notamment en les orientant vers les différentes ressources internes et externes et l'écosystème d'affaires.
- Promouvoir le développement des entreprises existantes et les accompagner dans leur développement.
- Assurer une veille concernant les différents programmes d'aide aux entreprises pour informer et diriger la clientèle vers les services offerts.
- Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire pour maximiser l'offre de service aux entrepreneurs.
- Accompagner les entrepreneurs dans la validation de leurs projets et la réalisation de leur plan d'affaires.
- Effectuer toutes autres tâches connexes exigées par la direction générale.

4.3. Qualifications, compétences et attitudes requises

Formation, expérience et compétences spécifiques :

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration des affaires ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugées pertinentes (une expérience entrepreneuriale sera considérée comme un atout). Un minimum de deux ans d'expérience dans des fonctions similaires est souhaitable.

Aptitudes et connaissances spécifiques requises :

- Approche client
- Connaissance des différents modèles d'affaires et des outils d'accompagnement
- Connaissance des enjeux de la transformation numérique des entreprises et des technologies de l'information
- Sens de la planification
- Aptitude à communiquer efficacement avec tact, diplomatie et sens de l'écoute
- Aisance à travailler en équipe
- Habiletés de communication à l'oral et à l'écrit
- Discrétion et respect de la confidentialité

5. CONCLUSION

Comme mentionné précédemment, le PIAR se veut un outil pour guider et orienter les actions des ressources AEQ sur le territoire de la Baie-James et améliorer le service aux entreprises, le tout en respectant des objectifs et axes d'intervention du programme AEQ. La démarche entreprise par ces ressources vise aussi à améliorer l'interface entre les partenaires régionaux de l'ARBJ et la compréhension des réalités et des enjeux que vivent les entreprises à l'échelle territoriale. En ce sens, ce PIAR et les ressources qui travaillent à sa mise en œuvre visent à participer à l'essor des entreprises locales et des projets des promoteurs, favorisant ainsi le développement économique de la Baie-James.

À noter aussi que ce PIAR constitue un document vivant et qu'il sera revu tous les six mois afin de l'adapter ou de le modifier au besoin.

ANNEXE

Annexe A - Diagnostic synthèse

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
La mission, la vision et les valeurs de l'ARBJ ont été élaborées il y a moins de 2 ans.			✓	Élaborées il y a un peu plus de trois ans, mais toujours d'actualité.	
Le conseil d'administration de l'ARBJ est composé de plusieurs membres provenant du milieu des affaires.	✓			Conformément à l'article 21.8 de la <i>Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</i> , le conseil d'administration de l'ARBJ est composé : des maires de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami et quatre élus nommés par le conseil de chacune de ces villes : <ul style="list-style-type: none"> - des présidents des conseils locaux de la localité de Radisson, de la localité de Villebois et de la localité de Valcanton; - du député d'Ungava (sans droit de vote). 	Des gens d'affaires siègeront au comité consultatif.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
Les compétences des ressources de l'ARBJ responsables d'accompagner les entreprises sont adéquates.		✓		Les ressources sont adéquates, l'accompagnement dans la transformation numérique est une tâche non priorisée actuellement.	Les deux ressources AEQ viendront compléter l'équipe en place, notamment par l'accompagnement (incluant l'industrie 4.0) et le référencement.
Les ressources humaines de l'ARBJ dédiées au développement économique comprennent leurs rôles et responsabilités qui sont clairement identifiés.			✓	Les rôles et responsabilités sont clairement identifiés.	L'ajout de deux ressources permettra de répartir certaines tâches.
L'ARBJ a un plan et un budget de formation pour ses ressources dédiées au développement économique.			✓	L'ARBJ a prévu un budget de formation pour les deux ressources en plus d'avoir souscrit à l'APDEQ et à la FQM pour bénéficier des ententes de formation signées entre le MEI et ces deux structures.	Les deux ressources AEQ sont en processus d'inscription au « Microprogramme de 2e cycle en développement local » offert par le Centre Laurent Beaudoin de l'École de gestion à l'Université de Sherbrooke.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
L'offre de service aux entreprises de l'ARBJ a été élaborée en collaboration avec les différents acteurs qui offrent du soutien ou du financement aux entreprises sur le territoire et dans la région.			✓	L'ARBJ est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec pour toutes questions relatives au développement régional et pour identifier les solutions les plus appropriées à la région. Elle soutient la concertation des partenaires et établit des ententes avec les ministères et organismes gouvernementaux en vue d'exercer certains pouvoirs et responsabilités quant à la mise en œuvre de priorités régionales et pour adapter les actions et les programmes gouvernementaux aux particularités régionales.	Il y a nécessité de bonifier cette pratique, notamment pour favoriser l'arrimage des nombreux partenaires.
La prise de décision de l'ARBJ est basée sur une bonne évaluation des besoins du milieu des affaires et est représentative des différentes réalités.		✓		Puisque les grandes orientations stratégiques sont élaborées par et avec les élus, il est raisonnable de croire qu'ils sont aux faits des besoins et des réalités du milieu des affaires. Cependant, des « trous de services » ont déjà été découverts.	Les deux nouvelles ressources contribueront à « remplir » les trous de services, notamment en se rapprochant des PME du territoire.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
L'ARBJ effectue une veille des besoins en matière de développement économique sur son territoire.		✓		L'équipe de l'ARBJ siège au sein de pratiquement toutes les tables de concertation locales et régionales. IQ a mis en place un comité et les directions de développement économique des villes se rencontrent, ce qui permet d'être informé des besoins.	Les deux ressources AEQ s'assureront de la veille sur les besoins et les opportunités.
L'offre de service aux entreprises de l'ARBJ est bien définie.			✓	Très bien définie et déployée.	
L'ARBJ offre des services concernant les enjeux et les besoins du territoire.			✓	L'ARBJ révisé ses pratiques et programmes régulièrement pour s'assurer qu'ils répondent au besoin des promoteurs et entreprises.	Oui. Bien que les enjeux soient clairement identifiés et que les services sont offerts, il faut s'assurer que ces derniers sont connus des acteurs de développement économique et des entreprises du territoire.
L'offre de service de l'ARBJ est complémentaire aux services offerts sur le territoire.			✓	L'exercice du « qui fait quoi ? » se fait régulièrement et l'ARBJ vise une offre complémentaire aux différents acteurs économiques, ce qui représente parfois un défi.	Viser à ce que les services offerts à l'ARBJ répondent à des besoins identifiés.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
L'ARBJ a un plan pour savoir à quel organisme référer une entreprise pour certains de ses besoins et quand le faire.		✓		Aucun plan n'est établi, mais l'ARBJ dirige les promoteurs vers les partenaires les plus pertinents au projet.	Les deux ressources AEQ s'assureront que la base de données des organismes et des services offerts est mise à jour régulièrement.
L'ARBJ pourrait offrir des services qu'aucun partenaire du territoire n'offre en matière d'accompagnement d'entreprises. (Segment non couvert par l'ensemble des partenaires)			✓		Le PIAR démontre les déficits de services qui seront couverts par le déploiement d'AEQ.
Les entreprises du territoire reçoivent par l'ARBJ le même niveau de service, peu importe leur situation géographique.			✓	L'ARBJ prévoit un budget de déplacement lui permettant de couvrir l'ensemble du territoire, et ce, sans discrimination.	
L'ARBJ détient des informations stratégiques qui lui permettent de mieux cerner les investissements à prioriser pour dynamiser l'économie de sa région.			✓	L'ARBJ est au cœur de l'information régionale du fait de sa mission et les mandats qu'elle déploie.	
L'ARBJ évalue la satisfaction des entreprises de son territoire à l'égard de ses décisions (et/ou de ses activités?) en matière de développement économique.	✓			Au printemps 2022, l'ARBJ mettait en œuvre un processus d'évaluation du service à la clientèle. Une révision des programmes et services a été réalisée en 2022-2023.	

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
La promotion de l'offre de service de l'ARBJ est faite adéquatement sur tout le territoire afin d'atteindre l'ensemble des entreprises et entrepreneurs/promoteurs.			✓	L'ARBJ déploie depuis un an un plan de communication lui permettant de rejoindre une plus grande portion des citoyens et de promoteurs. Les moyens sont variés (médias sociaux, communiqué de presse, envoi par courriel personnalisé, tête à tête, etc.).	Une tournée régionale a été effectuée à l'automne 2021 par l'équipe de développement afin de promouvoir ses programmes de financement auprès des partenaires et des entreprises et, lors de cette tournée, un tête à tête est prévu pour permettre la présentation du réseau AEQ.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
L'ARBJ rend des comptes publiquement sur la performance de son service de développement économique.			✓	<p>L'ARBJ est instituée par l'article 21.5 de la <i>Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</i>, sous la forme juridique d'une personne morale. L'organisation est soumise à quelques formalités de nature publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses séances sont publiques; - elle est assujettie aux articles 477.4 à 477.6 et 573 à 573.3.4 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> en matière de gestion contractuelle; - elle est assujettie à la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>; - elle est assujettie à la <i>Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</i>; - elle est assimilée à une MRC en vertu de la <i>Loi sur les compétences</i> 	

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
				<i>municipales</i> pour l'application des articles 126.2 à 126.4 relativement au développement local et régional sur son territoire et la conclusion d'ententes avec les ministères et organismes du gouvernement; - son rapport annuel est déposé sur le site Web de l'organisation. ⁵	

⁵ [Documents publics de l'ARBJ](#)

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
L'ARBJ offre des services d'accompagnement qui entrent en compétition avec des organismes du territoire.			✓	Plusieurs organisations de développement économique dans la région s'ajoutent à celles du réseau national. Il n'y a pas de concurrence entre elles, mais une complémentarité.	
L'ARBJ évalue annuellement les retombées de ses actions en matière de développement économique sur le territoire.			✓	L'ARBJ détermine annuellement ses priorités, pour le Fonds de régions et ruralité (FRR), qui sont arrimées à celles de la SAOVT ⁶ et pour lesquelles elle rend des comptes annuellement.	
L'ARBJ établit des partenariats et travaille en collégialité avec les organismes de développement économique de son territoire.			✓	L'ARBJ est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec pour toutes questions relatives au développement régional et pour identifier les solutions les plus appropriées à la région. Elle soutient la concertation des partenaires et établit des ententes avec les ministères et organismes gouvernementaux en vue d'exercer certains pouvoirs et responsabilités quant à la mise en œuvre	

⁶ [Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022](#)

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à :			Commentaires/explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente à l'ARBJ	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation, ou une situation en cours à l'ARBJ	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de l'ARBJ		
				de priorités régionales et pour adapter les actions et les programmes gouvernementaux aux particularités régionales.	

Annexe B – Composition du comité aviseur

Dans le cadre du déploiement du son service AEQ, l'ARBJ devait se doter d'un comité consultatif composé d'acteurs économiques représentatifs de la région pour déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises. Ce comité se veut un lieu d'échange pour que les acteurs du milieu puissent trouver des solutions à des problèmes que vivent les entreprises jamésiennes et est composé de⁷ :

- **Marie-Claude Brousseau**, directrice générale, Administration régionale Baie-James
- **Alain Poirier**, conseiller municipal, ville de Chibougamau
- **Roger Duchesne**, propriétaire, Transport Duchesne Kapatakan, Radisson
- **François Bouchard**, copropriétaire, Dépanneur du Boulevard, Lebel-sur-Quévillon
- **Éric Therrien**, directeur du développement économique, Société de développement de la Baie-James

⁷ Le ou les députés locaux pourront être présents à titre d'observateurs